

25 fév 2022 -18:47

Appartient à [Conseil des ministres du 25 février 2022](#)

Modifications à la loi organisant le notariat

Sur proposition du ministre de la Justice Vincent Van Quickenborne, le Conseil des ministres a approuvé un avant-projet de loi modifiant la loi sur le notariat et introduisant le Conseil de discipline dans le Code Judiciaire.

Outre un certain nombre d'adaptations techniques, cet avant-projet vise à moderniser davantage la fonction notariale, en ligne avec les évolutions sociétales et numériques. Il répond aux objectifs suivants :

- ouvrir l'accès à la fonction notariale à beaucoup plus de jeunes juristes qualifiés
- poursuivre la digitalisation des actes notariés et l'adaptation des textes existants à ses conséquences
- réformer fondamentalement le droit disciplinaire notarial, et en même temps le droit disciplinaire des huissiers de justice : instauration d'un conseil de discipline unique pour les deux acteurs de la justice ayant le statut de fonctionnaire public et adaptation de la procédure disciplinaire désuète dans le notariat
- améliorer l'organisation de la Chambre nationale et des chambres provinciales des notaires
- adapter le mécanisme de solidarité du fonds notarial
- adapter une série de dispositions aux évolutions sociétales et aux changements déclenchés suite à la pandémie Covid-19

L'avant-projet est transmis pour avis au Conseil d'Etat.

Avant-projet de loi portant modification de la loi du 16 mars 1803 contenant organisation du notariat et introduisant un conseil de discipline dans le Code Judiciaire

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Vincent Van Quickenborne, Vice-Premier ministre et ministre
de la Justice et de la Mer du Nord
Tour des Finances
Boulevard du Jardin botanique, 50 - 6e étage
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 792 99 02
contact@teamjustitie.be

Dounia Boumaaza
Porte-parole (FR)
+32 483 85 98 20
dounia@teamjustitie.be

Edward Landtsheere
Porte-parole (NL)
+32 479 44 93 29
edward@teamjustitie.be